



Association loi 1901

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2022

Cher adhérent,

Conformément à l'article 12 des statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale de notre association qui se tiendra le dimanche 22 mai 2022 à 11 heures à la salle polyvalente du Bardon.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral d'activités 2021
- Approbation des comptes de l'exercice 2021
- Présentation du budget 2022
- Renouvellement des membres du bureau

Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès à présent.

Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre volonté de venir ou non à cette Assemblée, par l'envoi d'un mail à notre adresse [vab45130@gmail.com](mailto:vab45130@gmail.com).

Vous pouvez bien évidemment vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir complété et signé.

Il sera également procédé au renouvellement des cotisations 2022.

Un exemplaire du pouvoir et 1 bulletin d'adhésion 2022 sont joints à cette convocation. Merci de les déposer dans la boîte à lettres chez l'un des membres du Bureau proche de chez vous si vous n'êtes pas présent le dimanche 22 mai afin de disposer du quorum pour valider les délibérations d'Assemblée.

Fait à Le Bardon, le 13 mai 2022

Le Président  
Bruno Lods

## POUVOIR

Je soussigné(e) Mr/Mme (1) ----- donne pouvoir à Mr/Mme (2) -----

afin de me représenter à l'assemblée générale du **22 mai 2022** de l'association Vivre au Bardon, de délibérer et prendre vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à ----- , le -----

Signatures du mandant (1)

Signature du mandataire (2)



### **BULLETIN D'ADHESION - ANNEE 2022 (mai 2022 – mai 2023)**

Attention une adhésion après le **31 juillet 2022** ne vous donnera plus droit au tarif adhérent.

Mr ou/et Mme ----- Nb Enfants mineurs -----

Adresse -----

E mail -----

Adhère(nt) pour l'année 2022 à l'association et règle une Cotisation annuelle en chèque

Par famille (parents et enfants mineurs)	: 15,00 €	<input type="checkbox"/>
Personne seule	: 8,00 €	<input type="checkbox"/>

Date : -----

Signature de l'adhérent

Lors de manifestations organisées par l'association des photos de groupe peuvent être prises puis diffusées pour la communication de l'association. En respect de votre droit à l'image, nous sommes tenus de vous en demander l'autorisation.

Veuillez donc cocher la case ci-après si vous acceptez la diffusion de ces photos

N'hésitez pas à nous soumettre vos IDEES  
OU PROPOSITIONS D'ACTIVITES ET SORTIES

